

Henri Martre

« Intelligence économique et stratégie des entreprises » : le rapport du Commissariat Général au Plan marque pour beaucoup d'entre nous la date de naissance de l'intelligence économique en France. Nous avons rencontré Henri Martre, qui présidait les travaux du groupe. « Qu'est le rapport Martre devenu ? »

Veille : Vous avez travaillé pour l'armement et pour Aérospatiale, vous êtes président de l'Afnor. Vous avez présidé le groupe du Commissariat Général du Plan, chargé de traiter le sujet de l'intelligence économique en France. Pourquoi avez-vous été choisi pour cette mission ?

Henri Martre : Le commissaire au plan souhaitait créer un groupe de praticiens, des hommes de l'industrie ou de l'administration, qui pourrait mener une réflexion sur « l'intelligence économique », même si cette expression leur était alors inconnue. On a considéré que j'étais un praticien et que mon métier d'industriel, coopérant et exportateur, m'avait amené à circuler partout dans le monde, à connaître un grand nombre de peuples et de cultures, à me bâtir une solide connaissance sur les affaires internationales. J'étais très heureux de confronter mon expérience avec ces hommes du métier et d'aborder notre sujet dans le sens d'un savoir-faire très pratique basé sur une vision concrète de la conjoncture internationale. Nous nous adressions à l'ensemble des acteurs économiques du pays pour préciser ce qu'il convenait de faire pour être à la hauteur de la concurrence.

V : Par quoi avez-vous débuté votre réflexion ?

H.M. : L'IE n'était pas une notion répandue, il a donc fallu la définir, ce qui fut long : en un mot, on s'adresse à des stratégies économiques qui ont des décisions à prendre et qu'il faut éclairer ; c'est la décision qui est d'ordre économique, les informations sont de toute nature. Bernard Esambert, le pape de la guerre économique, André Lévy Lang, Jean-Luc Lagardère, Luc Montagnier, Jean Gandois et Gérard Trémèze sont maintenant



Henri Martre, Président de l'Afnor

Les plus beaux réseaux ne servent à rien s'ils ne sont pas relayés par des interprètes compétents. Sur une même information, il est étonnant d'observer la multiplicité des réactions : l'un dira c'est du bluff, l'autre de l'intox, et un troisième constatant qu'elle n'est pas conforme à son schéma, va accepter de réfléchir.

comme moi membres du Comité pour la compétitivité et la sécurité économique qui, sous la présidence du premier ministre, est chargé de promouvoir les mesures nécessaires pour renforcer notre position.

V : Quelle est l'activité du comité aujourd'hui ?

H.M. : Il ne s'est pas réuni depuis le nouveau gouvernement ; le comité est par décret rattaché au premier ministre, qui peut déléguer son autorité à un tiers. Alain Juppé avait confié cette tâche à M. Arthuis, à l'époque ministre de l'Economie, assisté par M. Daviot qui animait remarquablement le comité.

V : Parlez-nous de recommandations en œuvre dans l'administration...

H.M. : On a créé un antéserveur qui permet aux entreprises de consulter les sites Internet de l'administration et on projette de créer un Intranet réservé aux autorités gouvernementales et à l'administration, mais cela ne représente qu'une partie du travail à effectuer. Il ne suffit pas d'assurer la collecte d'informations par les moyens technologiques, il faut également organiser des réseaux donnant des informations, certes ouvertes, mais qui n'ont pas fait l'objet de publication et qu'il faut aller chercher sur place. Vient ensuite le travail de synthèse et d'interprétation, pour une connaissance précise de la situation. Ces deux modes de remontées d'information sont complémentaires, prennent du temps et sont coûteux.

V : L'intérêt que vous portiez à l'intelligence économique faisait-il suite à l'un de vos voyages en particulier ?

H.M. : Non. C'est la pratique de quinze années de voyages et d'opérations internationales qui m'ont permis de me forger